



ÉCRITURE (SUITE)

CP

CE1

CE2

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

En lien avec l'étude de la langue

Le guidage du professeur est fort. Le recours aux outils à disposition dans la classe fait l'objet d'un enseignement explicite.

Par la lecture à voix haute du professeur, les élèves repèrent, **dès le début de l'année**, si leur texte a du sens (oubli de mots, idées confuses) et s'il est cohérent (omissions, redites...).

La révision de l'écrit permet de focaliser l'attention des élèves sur la gestion de l'orthographe. Les erreurs peuvent être signalées par le professeur, de manière à alléger la charge cognitive.

Progressivement, les élèves comparent avec d'autres textes écrits. Ils sont amenés à identifier eux-mêmes les erreurs concernant des notions étudiées explicitement. Ils opèrent les corrections nécessaires à l'aide des outils présents dans la classe (affiches, cahiers de références...).

Les élèves sont guidés par le professeur sur la démarche de révision et de correction de leur écrit afin d'acquérir une première autonomie (se relire, identifier quelques erreurs, commencer à se corriger seul).

Les élèves élaborent collectivement une première typologie d'erreurs en la complétant et la complexifiant au fur et à mesure de l'année. Les élèves utilisent cet outil (et le code associé aux types d'erreurs) pour repérer leurs erreurs, comprendre leur nature et savoir où aller chercher l'aide pour les corriger.

La gestion des premiers accords étudiés explicitement est attendue en situation d'expression écrite **en fin d'année**.

L'autonomie des élèves se développe.

Les élèves prennent en charge, au fur et à mesure de l'année, la relecture de leur texte. Ils révisent et corrigent avec davantage d'autonomie. Ils corrigent, à l'aide du code de correction élaboré en classe, les erreurs signalées par le professeur ou repérées en autonomie en allant chercher seul l'information dans le bon outil de référence.

Ils automatisent l'application des règles en situation d'expression écrite grâce à la mémorisation des principes de l'orthographe lexicale et grammaticale.